

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 96 (1945)
Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le comité de Direction s'est réuni douze fois pendant l'exercice écoulé. — La mobilisation de la main-d'œuvre forestière a ralenti la fourniture des contingents obligatoires. Grâce à la bonne volonté de chacun, les tâches imposées au canton de Vaud, au profit de la collectivité, ont été néanmoins entièrement remplies.

Le mouvement général des comptes de l'exercice 1943/44 s'élève à 24.119.748 fr. Le Fonds de garantie, qui atteint en fin d'exercice la somme de 190.454 fr., a été alimenté par les versements statutaires pour un montant de 20.613 fr.

Le rapport s'achève par une récapitulation des comptes de l'exercice en cause et du budget 1944/45. Dans ce dernier, le montant des dépenses est prévu à 148.000 fr. (en 1944/45 : 145.482 fr.). *H. B.*

Soleure. Le Conseil d'Etat a nommé adjoint de l'inspecteur forestier cantonal M. *Alfred Kurth*, de Soleure, ingénieur forestier. Entré en fonction le 23 octobre 1944, il succède au regretté Paul Treu, aviateur tombé au champ d'honneur pour le service de la patrie.

Grisons. Le poste d'inspecteur forestier de la commune de Schiers, devenu vacant par la démission de Monsieur Hermann, a été attribué par l'autorité communale à M. *Jürg Hartmann*, ingénieur forestier, ci-devant aide à l'inspection cantonale des forêts à Coire.

BIBLIOGRAPHIE

Le bois et le charbon de bois comme carburant pour véhicules à moteur.

(Société suisse pour l'étude des carburants de remplacement, Place de la gare 5, à Berne). Tome I. Un volume de 520 pages, comprenant 59 illustrations, 95 croquis divers et 90 courbes graphiques et tabelles illustrant la documentation du texte (Edition 1944 des Annales du Laboratoire fédéral d'essais des matériaux à Zurich, sous la direction de M. *J. Tobler* et avec la collaboration de M. M. *F. Bondiotti*, *A. Bürgi*, *E. Huber* et *R. Weber*).

Ce volume est, en somme, le rapport n° 7 de la Société susmentionnée. Il est préfacé de la plume de M. le professeur P. Schläpfer et constitue le pendant d'un volume semblable (Tome II) paru en son temps sur « *l'acétylène et le carbure de calcium comme carburants de remplacement* », édité sous les auspices de la Société suisse de l'acétylène.

Il s'agit en fait d'un vaste résumé, essentiellement pratique, de toute la matière expérimentée et enseignée, ces dernières années, aux conducteurs de véhicules à gazogène, comme du reste des expériences enregistrées dans le domaine de la production et de la manutention des carburants en cause, disons de leur économie générale.

L'ensemble est fort bien présenté. Les illustrations, particulièrement claires et suggestives, constituent à elles seules un véritable enseignement à la portée de quiconque désire se documenter, d'une manière sûre, sur les

nombreux engins aujourd'hui à disposition pour carburer le produit ligneux sous forme de bois ou de charbon.

Cet ouvrage, que nous estimons de tout premier ordre dans ce domaine, comprend les chapitres suivants :

- A. Description des divers systèmes et principes des générateurs mobiles.
- B. Les règles fondamentales, physiques et chimiques de la construction des gazogènes;
- C. La transformation d'un moteur au gaz des forêts;
- D. Mesures de sécurité, techniques et pratiques, pour l'alimentation au gaz pauvre d'un moteur à explosions.

Le chapitre A expose les avantages et inconvénients des générateurs les plus divers actuellement approuvés et autorisés; il met en évidence le rôle de leurs éléments essentiels tels que la forme, la tuyère, la grille éventuelle, puis les appareils accessoires de l'épuration et du refroidissement; enfin, il tire les conclusions qui s'imposent de la comparaison des divers engins et de leurs principes fondamentaux.

Le chapitre B contient une théorie claire, à la portée de tous, du processus de la gazéification du bois et du charbon de bois, en relation avec les qualités ou les inconvénients de ces produits; tandis que le chapitre suivant (C) traite de l'adaptation du moteur au gaz, et vice versa, en relation avec les diverses possibilités de montage.

Enfin, la dernière partie (chapitre D) donne le détail des précautions indispensables auxquelles les diverses installations doivent satisfaire, pour éliminer les risques du gaz et notamment sa composition toxique. Suivent encore deux appendices, l'un relatant brièvement les causes de pannes (résumé des rapports n^{os} 8 et 9 antérieurs) et le dernier donnant un aperçu des nombreux appareils actuellement sur le marché en France, Suisse, Allemagne et des générateurs suédois autorisés dans notre pays.

En résumé, fort bel et intéressant ouvrage, dont la lecture est spécialement indiquée pour tout propriétaire et tout conducteur de véhicules à gazogène, ouvrage qui consacre vraiment le problème sur le véritable terrain de sa magnifique réalisation.

Nous en complimentons l'auteur et ses collaborateurs, en exprimant fermement le désir qu'une édition française de cette utile documentation voie bientôt le jour.

F. Aubert.

H. Tanner. Schweizerischer Forstkalendar 1945. Editeur : Huber & C^{ie}, à Frauenfeld. (295 pages.) Prix : 4,37 fr.

L'agenda forestier suisse, dont la publication a été confiée depuis quatre ans à Monsieur H. Tanner, l'inspecteur forestier cantonal de St-Gall, vient d'entrer dans sa 40^{me} année d'existence. Son éditeur a saisi cette occasion pour compléter encore, par deux tabelles, les nombreuses sources de renseignement des éditions précédentes qu'il apporte au praticien forestier. C'est d'abord, à page 265, un tableau de dessins à la plume, montrant les feuilles cotylédonaire de 20 de nos essences forestières principales. Ces dessins, à petite échelle, montrent aussi les premières feuilles séminales. Ils seront une indication utile à ceux qui ne sont pas bien au clair sur ces

particularités du développement du premier stade de nos arbres forestiers; ils en faciliteront la détermination.

La 2^{me} table (p. 266) indique, sous forme de graphique, l'altitude moyenne qu'occupent nos essences forestières principales. C'est là une notion un peu variable et qui dépend de la latitude; aussi ne peut-on l'envisager qu'à un point de vue très général.

Malgré la rareté actuelle du papier, l'éditeur a pu intercaler dans ce volume pas moins de 42 pages de papier blanc quadrillé, pour comptes et annotations diverses, ce qui, dans les circonstances présentes, est un avantage à considérer pour une pareille publication.

Par ailleurs, cet agenda, fort bien imprimé et présenté, reproduit les très nombreuses données des éditions précédentes. Puisse sa vente rencontrer un accueil favorable parmi les forestiers et amis de la forêt suisse.

H. B.

Rectification. L'Office forestier central suisse, à Soleure, nous prie de publier la rectification suivante concernant l'article de M. Ch. Gut, paru au dernier cahier du « Journal » (p. 267, 4^{me} alinéa : « Dans ce but, l'Office forestier vient de sortir de presse une plaquette intitulée « Au service de la forêt », qui sera distribuée à tous les forestiers et à tous les élèves »).

« Or, la brochure « Au service de la forêt » n'est pas destinée aux élèves, mais en premier lieu à nos autorités fédérales, cantonales et communales, puis aux propriétaires forestiers et aux abonnés du « Marché des bois ». La plaquette à laquelle M. Gut fait allusion est intitulée « Nos forêts au service du pays ». La distribuer aux quelque 500.000 élèves qu'il y a en Suisse dépasserait de loin nos possibilités. Elle n'a été tirée qu'à 10.000 exemplaires dans nos trois langues nationales et n'est destinée qu'aux maîtres de classes supérieures des écoles primaires. Les deux meilleures compositions de ces classes seront récompensées par une nouvelle publication qui sortira sous peu de presse. »